

dénonciation du Mémorandum d'accord, conformément aux dispositions dudit Mémorandum.

L'Ambassade saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international les assurances de sa très haute considération.

Ambassade des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 19 juin 1996

Robin White
(signé)